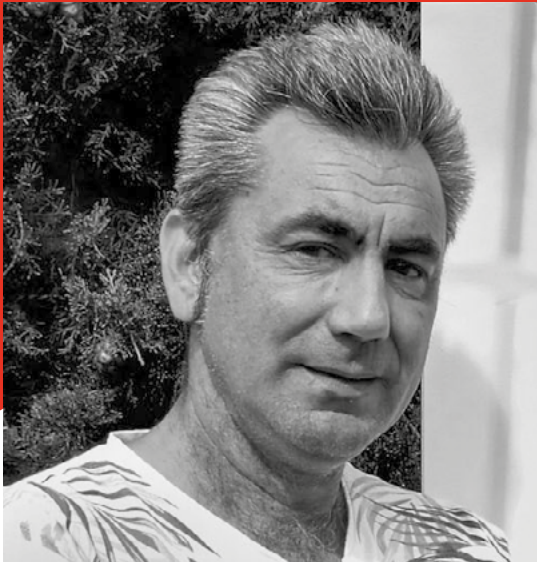




L'édito de...

Nicolas BAGEL,
Président de la CAPEB Puy-de-Dôme

La chaleur s'est invitée au cœur de nos territoires et nous devons composer avec elle !

C'est un fait, nous sommes déjà dans une ère de multiples tensions qui ne peuvent se concevoir de manière linéaire. Les crises s'enchaînent, les chaînes de valeur se fragilisent, et nos modèles, hier encore solides, sont aujourd'hui ébranlés. La prise de conscience est là, mais il est complexe d'imaginer le « comment » pour sortir de ces différentes impasses. Les souverainetés territoriales sont menacées et les règles considérées comme immuables sont aujourd'hui balayées d'un revers de main... ce qui conduit à une forte instabilité générale, sans parler de nouveaux outils et dispositifs qui viennent revisiter nos us et coutumes, nos pratiques, nos modèles économiques.

Si on peut croire à la fin d'un modèle, c'est aussi l'opportunité d'œuvrer collectivement à un *devenir commun*. À notre échelon, le « fait régional » (dossier de ce numéro) qui est un concept vivant et matriciel, nous avons beaucoup de richesses et de forces à faire travailler en synergie, à condition de les entendre chacun à sa juste place. Le secteur du bâtiment, par exemple, représente 11,6% des entreprises de la région. Il est l'écosystème territorial par excellence ! Si forces, il y a, pourquoi ne pas être ambitieux et proposer un champ d'expérimentations qui deviendrait source d'inspiration pour tout un chacun ?

Bonne lecture !



crédit : Pierre-François QUANTIN

Le fait régional : une ambition collective et des défis quotidiens

Parcourez les entretiens exclusifs d'élus territoriaux qui vous aideront à appréhender un concept protéiforme.

p.4-5

86%

des collectivités interrogées en France métropolitaine estiment que les usagers sont satisfaits ou très satisfaits des travaux de rénovation énergétique menés sur leur parc bâti scolaire.

Baromètre de la rénovation des écoles 2025.
Banque des Territoires et SCET | SEPTEMBRE 2025

Et aussi...

Travail & Société **p.2**

Économie & Portraits **p.3**

En direct des territoires **p.6**

Travail & Société

GROUPEMENTS MOMENTANÉS D'ENTREPRISES : comprendre un outil essentiel de la commande publique

Dans les marchés publics de travaux, il est fréquent de voir plusieurs entreprises répondre ensemble à une consultation. Cette organisation, appelée **groupement momentané d'entreprises (GME)**, constitue un outil majeur de la commande publique, particulièrement adapté aux opérations de bâtiment.

Le principe n'est pas nouveau. Depuis les premiers Codes des marchés publics, le législateur a cherché à faciliter l'accès des PME et entreprises artisanales à la commande publique. L'objectif était simple : permettre à plusieurs entreprises de mutualiser leurs compétences et leurs capacités pour répondre à des opérations qu'elles n'auraient pas nécessairement pu réaliser seules.

Contrairement à une société, le GME ne crée pas de nouvelle personne morale. Il repose sur une véritable alliance contractuelle entre plusieurs entreprises indépendantes. Chacune conserve son autonomie juridique et financière tout en s'engageant aux côtés des autres cotraitants pour présenter une offre commune et exécuter le marché. Une convention de groupement organise leurs relations et désigne un mandataire chargé de représenter l'ensemble de l'équipe auprès du maître d'ouvrage.

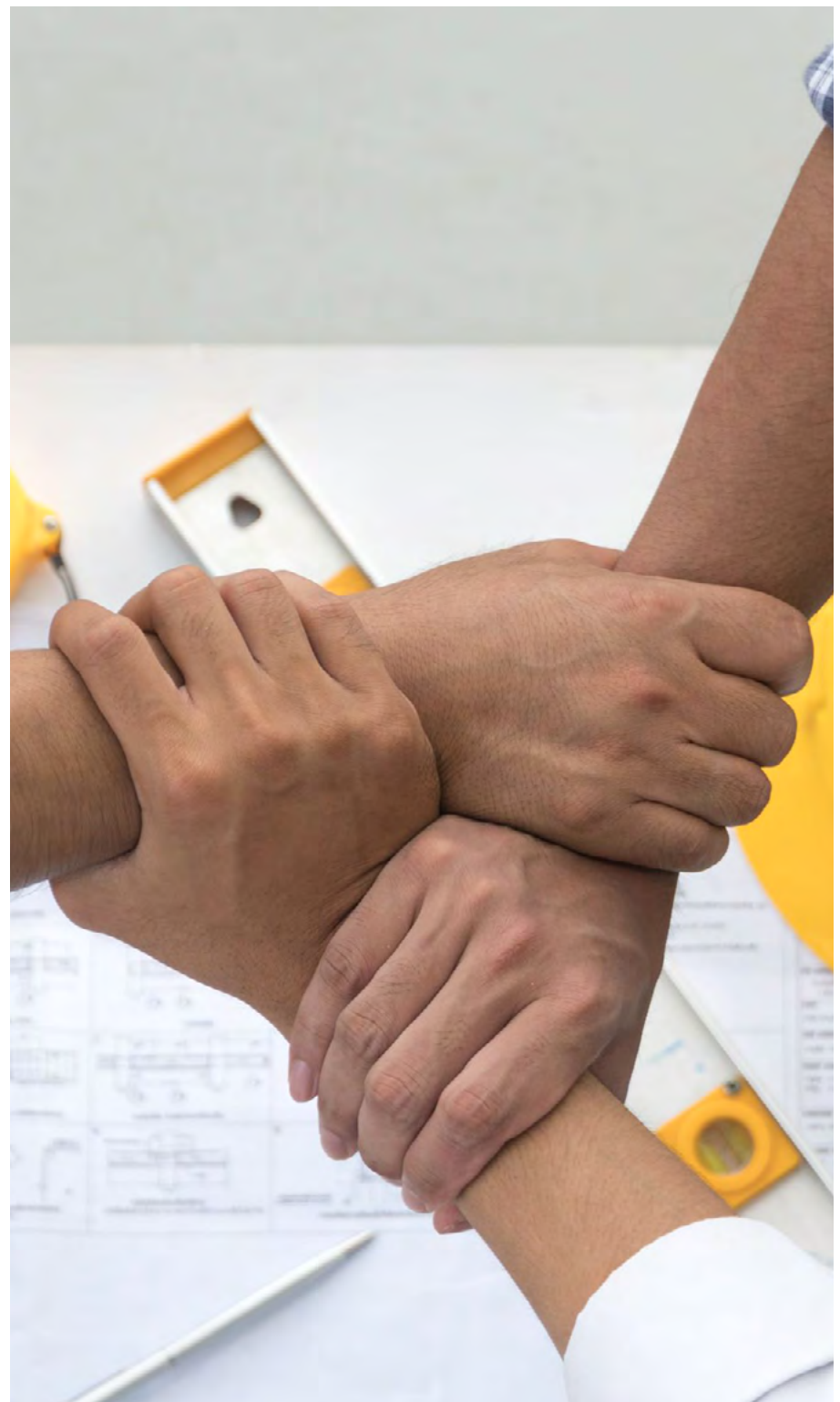
Les groupements peuvent être constitués sous forme conjointe ou solidaire. Dans un groupement conjoint, chaque entreprise n'est responsable que de la part des prestations qu'elle exécute. Dans un groupement solidaire, chaque membre peut être engagé vis-à-vis de l'acheteur pour l'exécution de l'ensemble du marché en cas de défaillance d'un cotraitant. Le Code de la commande publique permet à l'acheteur d'imposer certaines formes dans des conditions encadrées.

Pour les acheteurs publics, le GME présente plusieurs avantages. Il permet de réunir des compétences complémentaires autour d'un même projet, de bénéficier d'une offre coordonnée et d'identifier un interlocuteur principal grâce au mandataire. Dans les opérations de rénovation énergétique, de réhabilitation lourde ou de travaux en site occupé, cette organisation favorise souvent une meilleure anticipation des interfaces techniques entre les différents corps d'état.

Pour les entreprises, la constitution d'un groupement nécessite une préparation rigoureuse : répartition claire des missions, définition des responsabilités, modalités de facturation, gestion des interfaces et anticipation des risques liés à une éventuelle défaillance d'un cotraitant.

La réussite d'une consultation repose avant tout sur une analyse rigoureuse du besoin, des contraintes de l'opération et du tissu économique local. Bien construit et correctement piloté, le groupement momentané d'entreprises constitue un véritable outil de sécurisation des projets publics. Il permet de conjuguer spécialisation des entreprises, accès des PME à la commande publique et qualité d'exécution au bénéfice des maîtres d'ouvrage comme des usagers.

Catherine RAGOT
Directrice Opérationnelle chez docME



crédit : Stocklib

TÉMOIGNAGE

« En 2016, dans le cadre du projet de la Villa Renaissance, nous nous sommes regroupés entre artisans du bâtiment pour travailler à la rénovation énergétique d'une maison et à son accessibilité PMR pour toutes sortes de pathologies.

Ce projet est un bel exemple de coopération entre différents corps d'état et m'a conforté dans l'idée que travailler ensemble apporte quelque chose, nous nous enrichissons mutuellement.

C'est également en 2016 qu'est née Koesio Habitat, une coopérative de construction / rénovation basée à Viriat (01), certifiée Handibat et RGE Qualibat.

Pour moi les regroupements de TPE et PME sont l'avenir de l'artisanat du bâtiment. Cela permet d'aller sur de plus gros marchés tout en cultivant l'esprit d'équipe. »

Frédéric CABOT
SARL Koesio Habitat (01)

Économie & Portraits

ARTISANAT DU BÂTIMENT : Une légère embellie, mais des fragilités persistantes



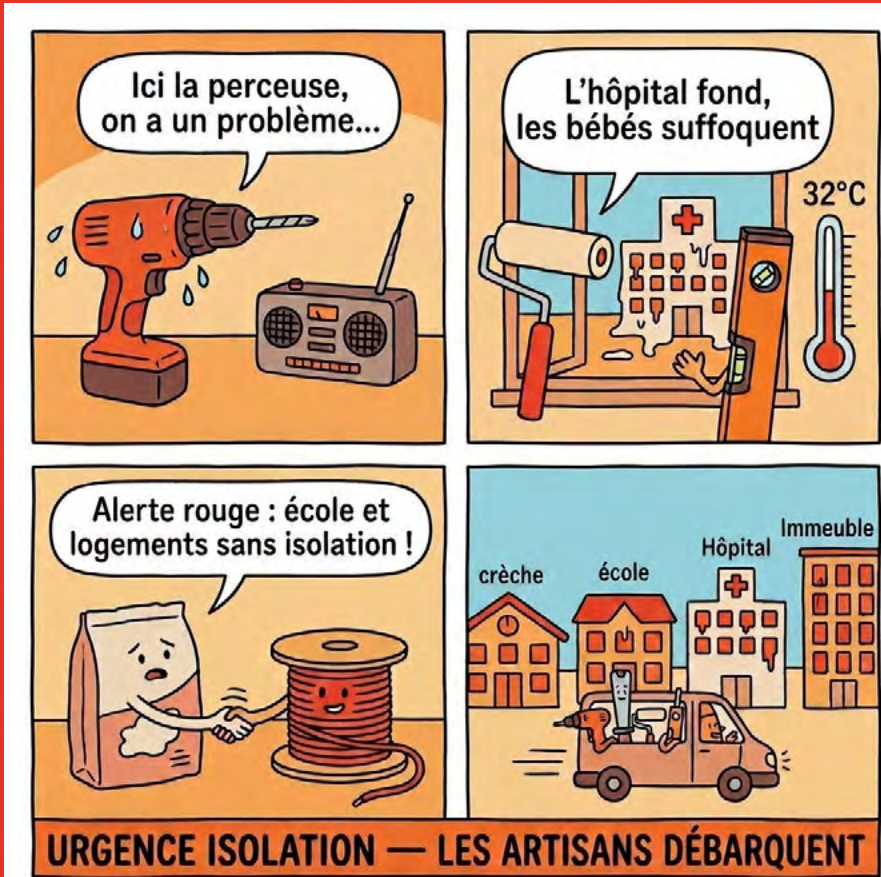
« L'enquête de conjoncture de la CAPEB Auvergne-Rhône-Alpes révèle un premier trimestre 2026 contrasté pour les artisans du bâtiment. Si l'activité reste fragile, quelques indicateurs montrent des signes d'amélioration. L'activité est toujours tendue, mais en légère amélioration : 49 % des artisans

estiment leur situation difficile à très difficile (-3 pts vs T4 2025). Les métiers des énergies renouvelables, travaux publics, plâtrerie-isolation et plomberie-chauffage sont les plus touchés, notamment dans le Rhône, l'Isère, la Drôme et l'Allier. Les carnets de commande et la trésorerie sont en équilibre précaire. 53 % des entreprises ont une visibilité sur leurs carnets de commande supérieure à 2 mois (+7 pts), mais 29 % annoncent moins d'un mois de travail assuré. Côté finances, 69 % des artisans déclarent des marges stables mais faibles. Enfin, côté recrutement, nous constatons une timide reprise. En effet, 15 % des entreprises prévoient d'embaucher (+4 pts), principalement en CDI. L'apprentissage reste une piste privilégiée pour 27 % d'entre elles. »

Benoît GAUTHIER,
Président, Commission économique
de la Capeb Auvergne-Rhône-Alpes
Président, Capeb Ardèche



Retrouvez la note
de conjoncture du
1^{er} trimestre



crédit: prompté avec Gamma AI

NOS MÉTIERS S'ADAPTENT



Alexandre et Thomas LAURENT,
SARL Jean-Claude
LAURENT (03)

« Après notre apprentissage dans l'entreprise familiale, fondée en 1987 par notre père, nous nous sommes associés en 2013 et embauchons actuellement 27 salariés dans les activités de plomberie, chauffage, électricité, couverture et zinguerie. Face aux aléas climatiques, nous avons dû nous adapter pour proposer des solutions économiques, respectueuses de l'environnement et répondant aux exigences technologiques des clients. Face aux fortes demandes liées aux vagues de chaleur, la solution a été de se tourner vers les pompes à chaleur de type air/air (climatisations réversibles) avec une production de chaleur en hiver et de froid en été, permettant d'allier confort et économie, avec la possibilité de régler à distance. »



Vincent ALBORINI,
SARL ALBORINI (74)

« Je suis gérant d'une entreprise de plâtrerie-peinture-isolation de 7 salariés. L'entreprise s'est engagée dans une démarche pour la préservation des ressources en utilisant des peintures les moins polluantes possible et des systèmes d'aspiration pour les poussières sur ponceuses, scies, perforateurs... Elle utilise depuis quelques années une station de lavage sans eau, pour nettoyer les pinceaux et les rouleaux. L'éco-solution, composée d'un produit nettoyant issu de déchets de céréales, est performante, rendant le nettoyage rapide et efficace. Il n'y a pas de rejet aux égouts et pas de consommation d'eau associée. Cette station a été financée en grande partie par l'agence de l'eau de la vallée de l'Arve. »

Le « fait régional »

LA RÉGIONALISATION EN FRANCE

1919	2 juin 1960	1964	1972	2 mars 1982	1983
Création de 17 groupements économiques régionaux	Création de 21 Circonscriptions d'Action Régionale (CAR)	Décret du 14 mars 1964 : préfets de région et les Commissions de Développement Économique Régional (CODER)	Loi du 5 juillet 1972 — Établissement Public Régional	Loi Defferre — Acte I de la Décentralisation	Lois de transfert de compétences

D'UN FAIT À L'AUTRE, AU CŒUR D'UNE INTRIGUE POUR UN RÉCIT COMMUN...

« Des faits, rien que des faits ! », clame Sherlock HOLMES, positiviste convaincu de la preuve par l'observation. Mais définir le « **fait historique** » exige de dépasser cette croyance du fin limier : le document seul ne suffit pas. Comme l'ont montré les fondateurs des Annales, le récit historique est une construction, issu d'une enquête problématisée et d'un regard porté sur le passé. Le fait n'existe pas isolément : il émerge d'une intrigue construite par l'historien, au fil d'une recherche d'indices, de témoignages et d'archives, pour relater pratiques, représentations et appropriations liées à un territoire, à un « lieu de mémoire ».

L'anthropologue a lui aussi exploré d'autres substrats. Le « **fait social** », chez Marcel MAUSS, désigne des faits sociaux totaux — économiques, juridiques, religieux, culturels — observables scientifiquement, non neutres ; il s'agit d'en saisir le sens donné par les acteurs. Le « **fait religieux** », quant à lui, est un système de croyances et pratiques liées au sacré, dont les représentations collectives traduisent des réalités sociales, comme a pu le démontrer Max WEBER en analysant les liens entre éthique protestante et économie.

Le « **fait régional** » se situe à la croisée de ces approches. Son appréhension exige une globalité ouverte et agissante. Le tout est plus riche que la somme de ses parties, ce qui suppose des relations entre les membres d'un écosystème, comme le rappelle le philosophe Edgar MORIN. Visée systémique et pensée dialogique, confrontant unité et diversité, par exemple, invitent à voir le fait régional comme une matrice féconde de compréhension d'une singularité territoriale.

Le marqueur territorial porte du sens, un sentiment d'appartenance, des émotions... Selon la philosophe Simone WEIL, cet enracinement puise dans la multiplicité de ses racines — locale, régionale, professionnelle, culturelle — ce qui fonde et différencie chaque territoire.

À ce titre, l'**artisanat du bâtiment** constitue un véritable *exemplum*, un modèle dont on peut extrapoler une réalité socio-économique et culturelle. Ce secteur se caractérise par un maillage géographique unique, une économie de proximité créatrice de valeur, d'emploi, et par le maintien de population dans des bassins parfois fragilisés. Nous voyons l'engagement et les ambitions d'acteurs locaux (voir les 3 témoignages ci-contre) pour aider au dynamisme local et exploiter cette « force interne du territoire » : l'accompagnement, l'anticipation et favoriser l'articulation entre tous les acteurs, « faire vivre les villages » qui va au-delà d'un seul cadre de vie... Cet ancrage territorial non délocalisable, porteur de savoir-faire, nourrit le « vivre-ensemble » et contribue à l'émergence d'un récit commun — constitutif d'un fait à l'échelle régionale.

Ayons pour ambition de co-construire, chacun dans sa responsabilité, ce que l'économiste philosophe Cornélius CASTORIADIS nommait un « imaginaire social instituant » — un imaginaire émanant du collectif, puisant dans notre créativité individuelle, incarné par les institutions, à la hauteur des enjeux présents et à venir.



INTERVIEW Christine FORNES

Pouvez-vous vous présenter ?
Je suis maire de la Commune d'Ambérieux-en-Dombes (01) depuis 2021 et ai été réélue

en 2026. Parallèlement, je suis Vice-présidente de la communauté de communes en charge de l'aménagement du territoire et du logement. Je suis également présidente de l'AFABAT, vice-présidente de la CAF du Rhône, vice-présidente du syndicat d'électricité de l'Ain et conjointe collaboratrice en charge de l'administratif.

Comment vos rôles professionnels et d'élue s'articulent-ils au quotidien ?

Travailler au sein de l'entreprise familiale me permet de faire preuve de flexibilité sur les horaires et d'organiser mon emploi du temps avec souplesse tout au long des 7 jours de la semaine que ce soit pour mes activités professionnelles, mes engagements associatifs et municipaux ou mon temps personnel.

Comment est né votre engagement municipal ?

Comme beaucoup d'élus municipaux, j'étais déjà active dans la vie associative de ma commune. En 2008, le maire de l'époque m'a proposé de rejoindre son équipe. Les élus municipaux sont souvent issus de la vie associative et sensibles aux enjeux de la vie collective.

Suite à votre premier mandat, qu'est-ce qui vous a incité à vous réengager ?

Mon premier mandat a été marqué par 2 événements importants : la crise COVID et le décès du maire 6 mois

après son élection. En tant que 1^{ère} adjointe, c'est moi qui ai repris le flambeau mais je n'étais pas prête. Il a fallu « retailer le costume à ma taille ». En 2026, je me suis présentée à nouveau, pleinement consciente du rôle que j'aurai à jouer.

Pouvez-vous nous donner des exemples concrets d'actions que vous avez menées lors de votre premier mandat pour dynamiser le territoire ou que vous aimeriez mener pendant votre second mandat ?

Notre commune a été longtemps endettée. Lors de mon premier mandat, nous avons cherché à consolider le redressement budgétaire de la commune et préparer le terrain pour de nouveaux projets. Sur ce premier mandat, je suis particulièrement satisfaite d'avoir pu rénover notre Maison des Associations et remonter un centre de loisirs communal pour les enfants. Pour ce second mandat, j'aimerais mener à bien 3 projets : la rénovation d'un château du XIV^{ème} siècle, témoin de l'histoire de notre commune, la réhabilitation de bâtiments publiques en particulier au niveau de leur isolation thermique et la création d'un pôle culturel et sportif sur la commune.

En quoi votre double casquette élue / artisan du bâtiment vous aide dans l'exercice de vos fonctions ?

Cette double casquette met en regard critique les réponses à appel d'offres.

En tant qu'élue, quel regard portez-vous sur l'économie de proximité ?

En tant que maire d'un petit village (2 000 hab, ndlr), je dirais qu'elle est essentielle. Pour faire vivre notre village, nous avons besoin de développer

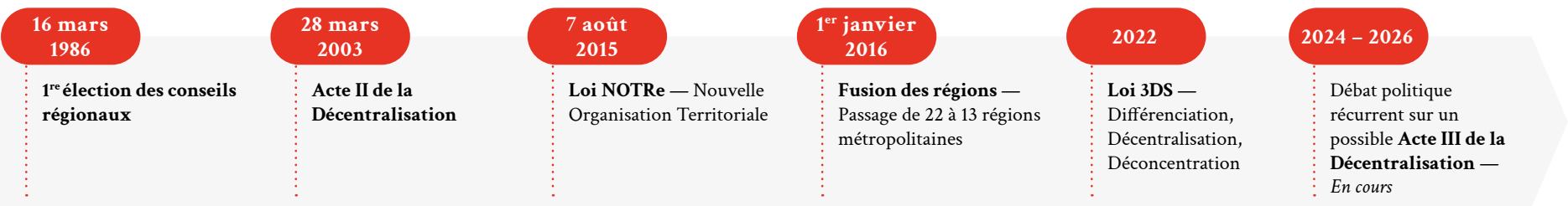
l'activité locale. Concernant les marchés publics, la réglementation veut que la raison de proximité ne soit pas toujours un critère suffisant. Il y a aussi des cas où, malgré nos incitations, nous ne recevons aucune réponse locale à nos appels d'offre. Dans la mesure du possible, nous essayons de jouer au maximum la carte de la confiance et de la proximité.

Quel message souhaiteriez-vous adresser à vos collègues élus ?

Nous avons la chance d'avoir une commune dynamique. En tant qu'élus, je pense que nous devons être ouverts aux propositions, écouter, réfléchir, construire, aider dans les règles, jouer un rôle de facilitateur. Face à un problème, je cherche avant tout à trouver des solutions qui faciliteront le vivre ensemble. « On vit le territoire, on vit nos vies dans le territoire, c'est de nos expériences personnelles que nous tirons les conclusions et prenons les décisions qui nous semblent les meilleures à l'échelle du territoire. »

Un mot à propos de la région ?

Je trouve la région trop grande. Les bassins de vie sont trop différents. De mon point de vue, à l'échelle de la commune, nous jouons la carte de l'ultra-proximité, où tout le monde se connaît. Le maillage intercommunal permet à la fois la proximité et le rassemblement autour d'une identité commune. Notre communauté de communes, à taille humaine, peut être traversée en 15 mn. Je trouve qu'il y a une bonne articulation entre les acteurs. Entre élus, nous nous connaissons vraiment bien. Je ressens encore une certaine proximité avec l'échelon départemental dont nous connaissons bien les élus. En revanche, nous connaissons moins les élus régionaux, les relations sont plus impersonnelles.



INTERVIEW
Thierry GRIMALDI

Pouvez-vous vous présenter ?

Je débute mon 3^{ème} mandat en tant que maire du village de Jax (43). Parallèlement, je dirige une entreprise de plâtrerie-peinture depuis 16 ans. Nous avons aujourd’hui 17 salariés. Je suis également président de la CAPEB Haute-Loire depuis 15 ans et administrateur départemental chez Groupama.

Comment vos rôles professionnels et d’ élu s’articulent-ils au quotidien ?

Je tiens une permanence à la mairie tous les lundis après-midi. Le reste de la semaine, je jongle entre mes différents rôles en fonction de mon emploi du temps. Il y a des semaines compliquées. Le plus difficile à mes yeux est de passer d’un sujet, d’un rôle à l’autre plusieurs fois dans la même journée.

Comment est né votre engagement municipal ?

Je suis depuis longtemps engagé dans la vie associative : étudiant, parent d’élèves... Le sens de l’engagement

m’anime et c’est tout naturellement que j’ai pris la suite du maire sortant en 2014.

Suite à vos deux mandats, qu’est-ce qui vous a incité à vous réengager ?

Il n’y avait pas de relève naturelle, et j’étais ennuyé de partir sans successeur identifié.

Pouvez-vous nous donner des exemples concrets d’actions que vous avez menées lors de vos mandats précédents pour dynamiser le territoire ou que vous aimeriez mener pendant votre second mandat ?

Concrètement, ce sont les petits gestes pour améliorer le quotidien qui comptent beaucoup pour la population : voirie, mobilité, transport, assainissement, poubelles. Comme le disait l’un des anciens du village, le rôle de la mairie, c’est de « goudronner et déneiger jusqu’ devant la cuisine ». Nous avons aussi contribué à embellir le village. Mon objectif est de chercher des subventions pour poursuivre nos actions sans augmenter les impôts.

En quoi votre double casquette élu / artisan du bâtiment vous aide dans l’exercice de vos fonctions ?

Le réseau, c’est l’essentiel, un facilitateur au quotidien.

Cette double casquette m’aide également à comprendre l’autre côté de la barrière (élu / artisan), je suis en mesure d’expliquer aux gens la réalité de chaque partie.

En tant qu’ élu, quel regard portez-vous sur l’économie de proximité ?

Pour moi, l’économie de proximité est noyée et oubliée dans la politique générale, au détriment du bon sens. J’entends beaucoup de beaux discours sur la décentralisation mais en réalité, il y a peu de place laissée au terrain. Je pense que la force des territoires est sous-utilisée et qu’il y a un manque de confiance. Il faut travailler les uns avec les autres, pas les uns contre les autres.

Quel message souhaiteriez-vous adresser à vos collègues élus ?

C’est avec votre réseau que vous ferez avancer les choses. Soyez exemplaire et les gens vous suivront. N’attendez rien des autres.

Un mot à propos de la région ?

C’est un soutien pour nous, avec des personnalités fortes qui font parler d’eux et rayonnent. La région Auvergne-Rhône-Alpes fait vivre tous ses territoires.



INTERVIEW
Jean-Pierre PERROUD

Pouvez-vous vous présenter ?

Je suis artisan du bâtiment à la retraite, maire de Sardieu depuis 2020 et vice-président de la Communauté de Communes Bièvre-Isère.

Selon vous, comment articuler les rôles de professionnel et d’ élu au quotidien ?

Superposer une activité artisanale à un engagement municipal peut s’envisager dans une entreprise à minima structurée, notamment sur les aspects administratifs et comptables. La gestion des priorités peut être frustrante avec le sentiment de ne pas apporter aux clients ou aux habitants ce qu’ils attendent.

Comment est né votre engagement municipal ?

Très jeune, j’ai pris des engagements associatifs. Donner de mon temps pour les autres, pour l’intérêt général fait partie de ma philosophie de vie. En 2020, j’ai fait le choix d’apporter ma contribution à la vie de mon territoire. J’ai été élu maire de Sardieu et conseiller communautaire puis vice-président en charge de l’économie, du commerce et du tourisme de la Communauté de Communes Bièvre-Isère. Cet ensemble de 50 communes est issue de 4 communautés de communes qui se sont réunies à leur initiative pour préserver leur capacité à agir aux services des 60 000 habitants qu’elles regroupent.

Suite à votre premier mandat, qu’est-ce qui vous a incité à vous réengager ?

Mon engagement municipal fait écho à mon parcours associatif et à ma passion pour le territoire. Je souhaite

continuer à apporter ma contribution à son adaptation face aux nombreux enjeux auxquels il doit et devra faire face.

Pouvez-vous nous donner des exemples concrets d’actions que vous avez menées lors de votre mandat précédent pour dynamiser le territoire ou que vous aimeriez mener pendant votre second mandat ?

J’ai une vision stratégique de l’accompagnement de l’économie de proximité. Mon souhait est de permettre à tous les acteurs d’appréhender sereinement l’ensemble des changements présents et à venir en leur apportant le niveau d’information et d’accompagnement approprié. Nous disposons d’une belle politique locale avec des dispositifs spécifiques pour les commerçants, artisans et producteurs locaux. Nous avons par exemple mis en place le guichet unique d’information et d’orientation avec un interlocuteur qui oriente vers différents partenaires. Un autre axe que nous avons identifié est la disparition du foncier économique. C’est pourquoi nous travaillons sur une mise à disposition d’espaces mutualisés dans les zones d’activité. Les entreprises n’ont pas encore intégré la nécessité de se regrouper mais pour moi ces pôles multi-entreprises avec un espace showroom, un espace administratif, un ou des ateliers, un ou des entrepôts est la meilleure réponse à la contrainte foncière qui s’intensifie. Ce projet de pôle mutualisé est en place, le permis de construire est déposé mais la phase de commercialisation n’a pas commencé. Au moment où il faudra répondre à une demande de ce type, nous serons prêts ! Notre rôle est d’accompagner et d’anticiper la dynamique du territoire.

En tant qu’ élu, quel regard portez-vous sur l’économie de proximité ?

Les médias parlent beaucoup de santé mentale, ici, en

Bièvre-Isère, nous parlons de santé globale, bien vivre et bien être là où on habite. L’économie de proximité est un acteur de santé. Pour moi, l’économie de proximité, ce sont des acteurs du territoire, présents aux côtés des habitants qui leur apporte des services, du bien-être. Il faut les protéger, les bichonner. Dans les collectivités rurales, nous devons absolument tout mettre en œuvre pour conserver une économie de proximité la plus dynamique possible.

Quel message souhaiteriez-vous adresser à vos collègues élus ?

Protégeons-les acteurs de l’économie de proximité ! Ce n’est pas qu’une question de moyens. Au sein de notre communauté de communes, nous avons mis en place un animateur de commerces. Cette personne, embauchée par la collectivité dans le cadre du projet national « Petites villes de demain », fait le lien entre les commerçants, la municipalité et la collectivité. Le projet pilote mené en 2021 et 2022 a été concluant, réduisant de 50% le taux de vacances sur l’un de nos centre-bourg. Nous poursuivons l’expérience et sommes déjà convaincus de l’atout que représente une personne dédiée au contact direct des acteurs locaux en matière de marketing territorial.

Un mot à propos de la région ?

La région est une aide et un atout si elle est à l’écoute des besoins des territoires. Ici, la coopération fonctionne particulièrement bien. Les objectifs sont partagés, les sensibilités alignées et les dispositifs s’intègrent parfaitement bien les uns dans les autres. C’est vrai pour tous les échelons : commune, intercommunalité, département, région. L’union fait la force !

En direct des territoires



EN SAVOIE, LES JEUX EN ENJEU

À l’occasion des 80 ans de la CAPEB Savoie, le Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes , Fabrice PANNEKOUCKE, a exprimé sa volonté d’associer les entreprises locales aux perspectives ouvertes par l’organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d’hiver en 2030.



[Voir le reportage de Savoie News](#)

LA CAPEB DRÔME INAUGURE LE CUBE EN PRÉSENCE DE LA PRÉFÈTE MARIE-AIMÉE GASPARI

Vendredi 5 juin, la préfète de la Drôme, Marie-Aimée GASPARI, a inauguré le cube immersif développé par la CAPEB de la Drôme. Cet outil innovant permet une immersion visuelle en 3D pour mieux faire découvrir les métiers du bâtiment, sensibiliser aux enjeux de sécurité et accompagner la formation des professionnels de demain. Dans un contexte économique qui demeure exigeant pour les entreprises artisanales du bâtiment, cette initiative illustre la capacité du secteur à se réinventer grâce au numérique et à l’innovation. La Préfecture de la Drôme en a profité pour rappeler que l’État reste pleinement mobilisé aux côtés des artisans et des entreprises du bâtiment qui contribuent chaque jour au dynamisme économique, à la transition écologique et à l’aménagement des territoires.



[En savoir plus](#)

crédit : Préfecture de la Drôme



LA CAPEB HAUTE-LOIRE REÇOIT LE PREMIER MINISTRE SÉBASTIEN LECORNU

Le 1^{er} mai dernier, le premier ministre, Sébastien LECORNU est venu à la rencontre des entreprises artisanales du bâtiment de la Haute-Loire. En présence du conseiller spécial de la région Auvergne-Rhône-Alpes Laurent WAUQUIEZ, le premier ministre est venu se confronter aux réalités locales pour dialoguer et échanger avec ces acteurs socio-économiques sur des enjeux essentiels : rénovation énergétique, REP PMCB, coût de l’énergie et des matériaux, carburants et accès au financement. Cette visite illustre la reconnaissance institutionnelle de l’artisanat et de l’économie de proximité. Elle positionne la CAPEB comme interlocutrice de référence des pouvoirs publics, tant au niveau départemental et régional que national à travers la mobilisation du président national Jean-Christophe REPON.



[En savoir plus](#)



Jean-Jacques GAY,
SARL Neobat
Rhône (69)

PARTAGE ET TRANSMISSION

« J’ai débuté ma carrière de maçon dans une entreprise conventionnelle. C’est en travaillant en tant que salarié sur des chantiers où le patrimoine était massacré que mon engagement pour la restauration respectueuse du patrimoine bâti est né.

J’ai créé Néobat en 2006, une entreprise de maçonnerie spécialisée dans les techniques du bâti ancien (chaux, bois, pisé, terre cuite, pierre sèche). Nous sommes aujourd’hui 2 associés et 5 salariés.

Depuis une dizaine d’années, je suis engagé dans la Commission patrimoine et transitions de la CAPEB Auvergne-Rhône-Alpes. Nous avons mis en place des formations pour former et valoriser les artisans : le CIP (Certificat d’Identité Professionnelle) mention Patrimoine et le Diplôme Universitaire Patrimoine et Gestion durable avec l’université Lyon 2, que j’ai par ailleurs obtenu en novembre.

Nous avons élaboré la « **Charte bâti ancien 2100** » pour leur apporter un cadre. Nous récompensons chaque année leur travail à travers les Trophées du Patrimoine et de l’Environnement et avons créé un annuaire pour qu’ils soient facilement identifiables.

Je suis convaincu que les travaux que nous entreprenons aujourd’hui influenceront sur les générations qui arrivent. Respectons le patrimoine bâti de nos communes, restaurons et adaptons quand cela est possible, essayons de déconstruire plutôt que démolir, envisageons les constructions sur le long terme et pas uniquement à travers leur aspect financier. »



Signature de la charte «Patrimoine bâti 2100» et du «Manifeste réhabilitation» par Laurent MARMONIER, Président de la CAPEB Auvergne-Rhône-Alpes, et Véronique BAILLE, Présidente de l’Ordre des Architectes Auvergne-Rhône-Alpes – Vendredi 19 juin 2026

LA CARAVANE DES MÉTIERS

Pour sa cinquième édition, la Caravane des Métiers – organisée par Auvergne-Rhône-Alpes Orientation – a sillonné 11 départements de la région Auvergne-Rhône-Alpes, du 23 mars au 3 avril. Ce forum itinérant est dédié à l’orientation et à la découverte des métiers.

Réunies sous la bannière « New Generation », la CAPEB, la FFB et les SCOP BTP Auvergne-Rhône-Alpes, partenaires du CCCA-BTP étaient au rendez-vous pour promouvoir les métiers du bâtiment par le jeu.

À chaque étape, une démonstration métier a été réalisée par un établissement ou centre de formation du territoire. L’occasion d’observer les gestes et savoir-faire de jeunes bâtisseurs en formation.



 **Découvrez le reportage**
de Savoie News
à St Jean de Maurienne



La Caravane des métiers reprend la route
du 23 mars au 3 avril 2026



Découvrez les métiers qui recrutent près de chez vous !

23/03 Vaulx-en-Velin	27/03 Cluses	01/04 Cusset
24/03 Saint-Quentin-Fallavier	28/03 Valence	02/04 Issolre
25/03 Oyonnax	30/03 Tournon-sur-Rhône	03/04 Brioude
26/03 Saint-Jean-de-Maurienne	31/03 Montbrison	



www.auvergne-rhone-alpes-orientation.fr

 **France Travail**

Flasher moi pour plus d'infos



BÂTIR DEMAIN : LES DÉFIS DES ARTISANS DE LA LOIRE

La CAPEB Loire a participé à une émission spéciale des Tables Rondes de TL7 Business.

L’occasion de rappeler le poids économique représenté par l’artisanat du bâtiment dans le département : jusqu’à 35000 emplois, direct et indirects.

Au cours de l’émission, Adrien DESSAILLY, Président de la CAPEB Loire, a rappelé que les entreprises du BTP du territoire sont pour la plus grande majorité d’entre elles des TPE résilientes mais vulnérables. Transition énergétique, difficultés de recrutement, hausse des coûts, elles font face à de nombreux défis qu’elles ne peuvent pas tous relever seules. Simplification de l’accès aux aides, promotion des métiers du bâtiment, accès aux marchés publics, préservation du patrimoine bâti et des savoir-faire anciens, la force politique a aussi son rôle à jouer.



 **Voir l'émission**



JOURNÉE DU RÉEMPLOI

SAVE THE DATE !
Mercredi 22 avril

Journée nationale du Réemploi et de l'Économie circulaire

à la SMA-BTP (Paris) et dans toute la France !



CONSTRUCTION21,



À l’occasion de la Journée du Réemploi, le 22 avril, la CAPEB Auvergne-Rhône-Alpes s’est mobilisée auprès des artisans du bâtiment pour promouvoir une économie circulaire des matériaux de construction. Cette démarche est essentielle pour un secteur en première ligne face aux enjeux écologiques.

EKO Réemploi en Haute-Loire

Au Puy-en-Velay, la CAPEB Haute-Loire a organisé pour l’occasion des portes ouvertes chez EKO Réemploi, structure lancée en avril 2024 par quatre associés : deux architectes Audrey CHAPUIS et Nicolas TERRASSE, un charpentier menuisier Jérôme BONNIDAT et un comptable Jean-François MONTAGNE, rejoints par un salarié dédié à la déconstruction et à la vente des matériaux issus de la déconstruction ou des apports des entreprises.

L’entreprise propose deux types de prestation : une ressourcerie, avec un espace de 600 m² dédié au stockage et à la revente de matériaux issus de déconstruction, de fins de chantiers ou de stocks dormants et la réalisation de diagnostics ressources en amont de la consultation de la maîtrise d’œuvre afin d’identifier et quantifier les matériaux réemployables *in situ* ou *ex situ*.



Nos CAPEB

CAPEB Ain
04 74 23 19 50
capeb01@capeb01.fr
www.capeb.fr/ain

CAPEB Allier
04 70 44 71 02
capeb.allier@orange.fr
www.capeb.fr/allier

CAPEB Ardèche
04 75 86 01 10
capeb07@capeb-ardecche.fr
www.capeb.fr/ardecche

CAPEB Cantal
04 71 48 41 38
secretariat@capeb15.fr
www.capeb.fr/cantal

CAPEB Drôme
04 75 02 10 07
capebdrome@capebdrome.com
www.capeb.fr/drome

CAPEB Isère
04 74 16 18 38
capeb38@capeb-isere.fr
www.capeb-isere.fr

CAPEB Loire
04 77 92 11 30
forez@capeb-loire.fr
www.capeb.fr/loire

CAPEB Haute-Loire
04 71 09 11 68
contact@capeb43.fr
www.capeb.fr/haute-loire

CAPEB Puy-de-Dôme
04 73 25 71 71
capeb63@capeb63.fr
www.capeb.fr/puy-de-dome

CAPEB Rhône et Grand Lyon
04 72 85 77 10
contacts@capeb-rhone.fr
www.capeb.fr/rhone

CAPEB Savoie
04 79 62 14 80
contacts@capeb-savoie.fr
www.capeb.fr/savoie

CAPEB Haute-Savoie
04 50 66 26 66
accueil@capeb74.fr
www.capeb74.fr

AGENDA

9 octobre 2026

Trophées des Artisans du Patrimoine et de l'Environnement au Château de la Bâtisse (63)

12 au 16 octobre 2026

Semaine des métiers du bâtiment par France Travail

**29 octobre
au 1^{er} novembre 2026**

Salon International du Patrimoine Culturel au Carrousel du Louvre à Paris

10 au 13 décembre 2026

Mondial des Métiers à Lyon

CAPEB Auvergne-Rhône-Alpes

04 72 85 06 66 - capeb@capeb-auvergnerhonealpes.fr

Plus forts, ensemble!

www.capeb.fr/auvergne-rhone-alpes





TROPHÉES

DES ARTISANS DU PATRIMOINE
ET DE L'ENVIRONNEMENT
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



09 Château de la Bâtisse
Chanonat (63)
OCTOBRE 2026

6 CATÉGORIES & 1 PRIX SPÉCIAL

- ✦ Transmission des savoir-faire
- ✦ Intégration des enjeux énergétiques
- ✦ Respect architectural et culturel
- ✦ Promotion des métiers du patrimoine
- ✦ Prix savoir-faire traditionnel
- ✦ Le béton en héritage
- ✦ Prix spécial du jury

1 SEUL CHANTIER DE RÉFÉRENCE SUFFIT

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS

04 septembre 2026

PARTICIPER C'EST SIMPLE !

Renseignements :
☎ 04 72 85 06 66
✉ trophees-patrimoine@capeb-auvergnerhonealpes.fr
Télécharger le dossier de candidature directement sur le site de la CAPEB Auvergne-Rhône-Alpes
🌐 www.capeb.fr/auvergne-rhone-alpes

